

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du Jeudi 21 Septembre 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.2.1, 1.2.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.15, 3.16, 3.17, 3.18, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h40.

**Etaient présents** : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (à partir du 1.1.1), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.1), Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Devecey : M. Philippe LEGRAND suppléant de M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : Mme Sandrine BOUTARD suppléante de M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Patrick CORNE Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

**Etaient absents** : Besançon : M. Julien ACARD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, Mme Solange JOLY, M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Christine WERTHE Champoux : M. Philippe COURTOT Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON Deluz : M. Fabrice TAILLARD La Vèze : Mme Catherine CUNET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE Palise : Mme Daniel GAUTHÉROT Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugy : M. Frank LAIDIE Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET, M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Thise : M. Alain LORIGUET Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

**Secrétaire de séance** : M. Daniel HUOT

#### **Procurations de vote** :

**Mandants** : J. ACARD, P. BONNET, C. DEVESA, L. FAGAUT, O. FAIVRE-PETITJEAN, A. GHEZALI, P. GONON, S. JOLY, M. OMOURI, D. POISSENOT, F. PRESSE, R. REBRAB, C. WERTHE, H. TRUDET, D. PARIS, D. CUCHE, JM. BOUSSET, P. ROUTHIER, Y. DELARUE, A. LORIGUET

**Mandataires** : P. MOUGIN, M. SEBBAH, A. VIGNOT, J. GROSPERRIN, L. CROIZIER, N. BODIN, C. COMTE-DELEUZE, C. LIME, ML. DALPHIN, D. DARD, A. POULIN, T. MORTON, S. PESEUX, A. FELICE, M. FELT, A. OLSZAK, F. BAILLY, Y. MAURICE, J. KRIEGER, R. STEPOURJINE

**Délibération n°2017/003819**

**Rapport n°3.17 - Territoire 25 - Rapport des administrateurs - Exercice 2016**

## Territoire 25 - Rapport des administrateurs - Exercice 2016

**Rapporteur** : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

### Résumé :

Les élus représentant la CAGB au conseil d'administration de la Société Publique Locale Territoire 25 sont tenus, en respect des dispositions réglementaires, de présenter un rapport annuel devant le conseil communautaire.

Au 31 décembre 2016, la CAGB détient 14,85 % du capital de Territoire 25. En tant que SPL, le capital de Territoire 25 est exclusivement composé d'actionnaires publics, avec lesquels la société met en œuvre les principes du « in house » et du contrôle analogue.

De création récente, la SPL poursuit sa croissance, sans parvenir encore à trouver l'équilibre financier à fin 2016. Des projets significatifs (requalification site PSA Sochaux, Concession Viotte, Concession Marnières) lui ont été confiés en 2016.

### I. Contexte

L'article L.1524-5 (14<sup>ème</sup> alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux conseils d'administration des Sociétés d'Economies Mixtes et des Sociétés Publiques Locales.

L'élu représentant la CAGB au conseil d'administration de Territoire 25 est M. BLESSEMAILLE.

Le Président de Territoire 25 est M.LEROUX, Vice-Président du Département du Doubs

Une fiche signalétique et une synthèse des documents financiers sont jointes en annexe.

### II. Synthèse de l'activité

#### A/ Activité opérationnelle

A sa création en 2011, Territoire 25 s'est vu confier des études, mais depuis 2014 la société est engagée dans la déclinaison opérationnelle de grands projets significatifs (requalification site PSA Sochaux, Concession Viotte, Concession Vaites, Concession Marnières)

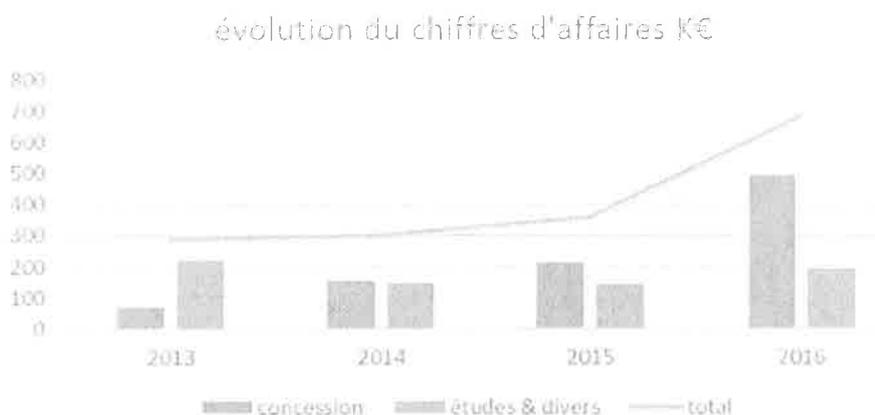
L'activité opérationnelle se mesure à partir des dépenses d'investissement enregistrées sur l'année pour réaliser les opérations. Le chiffre d'opérations sur concession atteint 5 911 K€ en 2016.

L'évolution de ces dépenses d'investissement sur opération depuis 2014 est la suivante :



## B/ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'établit à 684 K€ (hors flux sur concessions). Il est en progression constante depuis 2013, en lien avec le développement de l'activité.



## C/ Moyens humains

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Territoire 25 a proposé des contrats de travail partagés avec la SedD à certains salariés en charge d'opérations. Par ailleurs, les salariés des services supports ont des contrats de travail avec le GIE Groupe 25 et leur coût est affecté en fonction du temps de travail consacré à Territoire 25.

Au total, cela représente 5,8 ETP affectés à Territoire 25.

## III. Vie de la société

### A/ L'actionariat

Lancée en 2015, la procédure d'augmentation de capital de Territoire 25 s'est terminée début 2016, pour un montant global de 559,5 K€. Le capital social s'établit à 1 063 500 €.

A l'issue de la procédure, la CAGB détient 14,85% du capital de Territoire 25.

Il n'y pas d'autre évolution à signaler.

### B/ Les filiales

Territoire 25 est membre de deux GIE : le GIE Novéa, créé pour accompagner les collectivités du réseau Rhin-Rhône (expertise foncière et environnementale), et le GIE Groupe 25 pour mutualiser les services fonctionnels communs avec la SedD.

### C/ Instances décisionnaires

En 2016, le conseil d'administration s'est réuni cinq fois, l'assemblée générale une fois pour arrêter les comptes annuels, et l'assemblée générale extraordinaire une fois pour clore la procédure d'augmentation de capital et modifier les statuts en conséquence.

Les membres du conseil d'administration ne bénéficient pas de jetons de présence.

## IV. Situation financière

### A/ Etats financiers

Les états financiers synthétiques de 2016 sont joints en annexe.

Le total du bilan s'élève à : 22 463 K€

Le résultat net 2016 est un déficit de 37 518,56 €

Le commissaire aux comptes certifie les états financiers 2016 sans réserves.

Territoire 25 n'atteint pas encore l'équilibre financier en 2016, mais les contrats de concession récemment signés devraient lui permettre de développer sa capacité financière dès 2017.

Rappel : Territoire 25 travaille exclusivement pour le compte de ses actionnaires et ne développe pas d'opérations en propre. Les concessions financées par les collectivités et confiées à Territoire 25 présentent - sauf aléa majeur - des risques financiers limités pour la SPL.

## B/ Bilan

Les volumes du bilan s'alourdissent avec l'arrivée des flux sur opérations de concessions tant à l'actif qu'au passif. Les emprunts (11 064 K€ au passif du bilan) sont contractés pour assurer le financement des projets en phase d'étude et/ou en démarrage opérationnel (classés en stocks et comptes de régularisations à l'actif du bilan).

L'évolution des fonds propres et du résultat depuis 2013 est la suivante (avec augmentation de capital en 2015) :



## C/ Résultat

Hors opérations de concession, le total des produits s'élève à 712 K€, le total des charges à 750 K€, ce qui aboutit à un déficit net de 38 K€. (Les opérations de concession ajoutent un volume de 11M€ en charges et produits à ces totaux).

Le chiffre d'affaires s'établit à 684 K€.

Le principal poste de charges est la masse salariale, soit 414 K€ en direct ou par recours aux prestations du GIE. Les autres charges sont essentiellement constituées d'honoraires.

## D/ Contrôles mis en œuvre en 2016

En tant qu'actionnaire et dans le cadre spécifique du contrôle analogue, la CAGB assure un suivi régulier de la société et du pilotage des opérations confiées.

Il n'y a pas d'autre contrôle à signaler.

## V. Liens financiers et juridiques avec la CAGB

Les principaux flux financiers entre Territoire 25 et la CAGB – hormis les opérations sur le capital – sont les participations aux concessions et sur marchés.

Le conseil communautaire a été sollicité une fois sur des rapports impliquant Territoire 25 en 2016 :

- 10-11-2016 : approbation du rapport 2015 des élus administrateurs

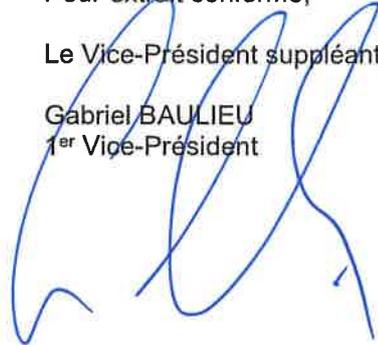
Le rapport spécial du commissaire aux comptes mentionne la convention liant la CAGB et Territoire 25 sur la concession d'aménagement de la zone des Marnières.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le présent rapport présenté par les élus représentant la CAGB au conseil d'administration de la SPL Territoire 25 au titre de l'année 2016.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 03 OCT. 2017



Contrôle de légalité

## Fiche signalétique



**Dénomination sociale :** Territoire 25

**Secteur d'activité :** Aménagement foncier

**Date de création :** 2011

**Siège social :** 6 rue Louis Garnier – BESANCON

**Forme juridique :** Société Publique Locale

**Objet social (extrait des statuts) :**

La société a pour objet l'exercice d'activités d'études, de réalisation, de commercialisation, d'administration, d'animation et de gestion :

- d'opérations d'aménagement foncier,
- d'opérations visant à réhabiliter des quartiers existants,
- d'opérations de construction d'immeubles à usage d'habitation, de bureaux, de locaux commerciaux ou industriels destinés à la vente ou à la location,
- d'opérations liées au transport en commun, à la mobilité ou au stationnement,
- d'équipements et d'ouvrages nécessaires au développement des Collectivités Territoriales et de leurs groupements.

**Capital social :** 1 063, 5 K€

**Nombre d'administrateurs :** Statuts : Le nombre des administrateurs est fixé à 12 au plus, avec un siège réservé à l'assemblée spéciale.

Au 31/12/2016 le conseil compte 11 administrateurs.

**Répartition du capital social et des sièges détenus au conseil d'administration :**

Lancée en 2015, la procédure d'augmentation de capital de Territoire 25 s'est terminée début 2016, pour un montant global de 559,5 K€ La position au 31/12/2016 est la suivante :

Actionnaires	Part détenue dans le capital	Valeur en capital	Nombre de sièges au Conseil d'Adm°
CAGB	14,85 %	157 900	1
Ville Besançon	29,59 %	315 800	2
Département Doubs	15,80 %	168 000	3
PMA	26,95 %	286 600	2
Ville Montbéliard	9,97 %	106 000	1
Ville Sochaux	1,05 %	11 200	1
Ville Dampierre les bois	1,69 %	18 000	1
<b>total</b>	<b>100 %</b>	<b>1 603 500 €</b>	<b>11</b>

**Elu représentant la CAGB :** M. BLESSEMAILLE

**Président au 31/12/2016 :** M.LEROUX – Vice-Président Département du Doubs

**Directeur général au 31/12/2016 :** M.BLETTON

**Moyens humains au 31/12/2016 :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Territoire 25 a proposé des contrats de travail partagés avec la SedD à certains salariés en charge d'opérations, soit 2,5 ETP au 31/12/2016. Par ailleurs, les fonctions support (contrat de travail GIE 25) représentent 1,9 ETP.

**Commissaire aux comptes :** KPMG Rhône Alpes Auvergne

**Expert-comptable :** Cabinet E.PUIG

**Nature des opérations en cours avec la CAGB en 2016 :**

- ZAC des Marnières : concession d'aménagement (CRAC 2016 - bilan financier de l'opération = 16 725 K€)
- Le Signal : aménagement du centre d'affaires
- Etude : secteurs dégradés (Palente, pieds d'immeuble rue Battant)
- Etude : la City

**Flux financiers avec la CAGB en 2016 :**

- Paiement sur études et marchés : 132 K€
- Participation sur concession : 660 K€
- Versement part 2016 augmentation de capital : 45 K€

**Cumul des engagements sur emprunts garantis par la CAGB : - K€**

## Bilan et compte de résultat simplifié



ACTIF - unité K€	31/12/2016	PASSIF - unité K€	31/12/2016
<b>Actif immobilisé</b>		<b>Capitaux propres</b>	
Immobilisations incorporelles		Capital social	1 064
Immobilisations corporelles		Réserves & report à nouveau	(70)
Immobilisations financières	7	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(38)</b>
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>7</b>	Subventions (nettes)	
<b>Actif Circulant</b>		<b>Total fonds propres</b>	<b>956</b>
Stocks et en-cours	7 614	<b>Total provisions</b>	<b>2 766</b>
Clients et comptes rattachés	2 483	<b>Dettes</b>	
Autres créances d'exploitation	905	Emprunts	11 064
Régularisation	2 039	Fournisseurs d'exploitation	784
<b>Total Actif Circulant</b>	<b>13 040</b>	Autres dettes	762
<b>Disponibilités</b>		Régularisation	1 652
trésorerie	4 938	<b>Total des dettes</b>	<b>14 263</b>
<b>TOTAL Liquidités</b>	<b>4 938</b>	<b>TOTAL Passif</b>	<b>17 986</b>
<b>TOTAL Actif net</b>	<b>17 986</b>		

RESULTAT - unité K€	31/12/2016	31/12/2016
	hors op° de concessions	liasse fiscale
<b>Produits d'exploitation</b>		
chiffre d'affaires	<b>684</b>	<b>8 173</b>
production stockée		<b>511</b>
reprises amort et prov°	23	3 256
<b>total produits d'exploitation</b>	<b>707</b>	<b>11 941</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
achats	472	8 940
charges de personnel & impôts	227	227
dot° amort et prov°	1	2 766
autres charges		
<b>total charges d'exploitation</b>	<b>700</b>	<b>11 933</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
produits financiers	5	38
charges financières	39	72
<b>Résultat financier</b>	<b>(34)</b>	<b>(34)</b>
produits exceptionnels		
charges exceptionnelles		
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
IS et part° salariés	11	11
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(38)</b>	<b>(38)</b>